

Belz, le 27/11/2023

A

Monsieur David Lappartient, Président du Conseil Départemental du Morbihan
Département du Morbihan
CS 82400
56009 Vannes cedex

Lettre RAR

Obj : Mise en place forcée du SPPL ria d'Etel

Monsieur le Président,

La DDTM et le préfet du département Morbihan ont décidé de passer en force pour faire réaliser le sentier SPPL sur la commune de Belz, et plus largement sur la ria d'Etel avec la participation des vos services.

Pour réaliser ce cheminement, ils systématisent la destruction des haies le long du rivage à coup de pelleteuse, percent les murs de protection, abattent les arbres en travers de leur chemin, coupent les racines qui dépassent.

Il n'y aura bientôt plus un seul centimètre linéaire sauvage le long de nos rivières. Ils sont en passe de détruire les zones les plus riches en biodiversité. Alors que l'Europe subventionne la reconstitution des haies, votre préfet les supprime ; alors que la loi promeut le Zéro Artificialisation Nette, la DDTM organise une autoroute piétonne ; alors que les zones Natura 2000 ont vocation à préserver des espaces naturels de biodiversité, vos services font l'exact inverse.

Alors bien sûr, le Préfet se réfugie derrière l'argument de la loi, la DDTM se réfugie derrière l'argument de l'application de la loi. Quant à vos services, ils ont illégalement apporté leur concours à cette œuvre de destruction jusqu'à la veille d'un jugement en première instance où vous avez régularisé une convention avec l'Etat.

Et pourtant l'application de cette loi, voulue pour donner des accès transversaux aux plages de Méditerranée, en 1976, n'a aucun sens en 2023 pour des rivages de rivières bretonnes. Au-delà des contestations d'associations écologiques et des études menées, le simple bon sens suffit à s'en rendre compte.

D'ailleurs, en privé, même vos agents reconnaissent l'absurdité de ces travaux.

Si le crime d'écocide avait été créé, il ne fait nul doute que certains donneurs d'ordre pourraient être mis en cause.

De plus, les tempêtes des dernières semaines ont malheureusement démontré que le relèvement du niveau de la mer et l'accélération de l'érosion du trait de côte sont maintenant

réels. Ce fut le cas dans la rivière d'Étel et cela a été aggravé par les travaux récents du SPPL sur Belz.

Dans le même temps, les collectivités locales nous matraquent d'augmentation d'impôts locaux et dans le même temps vous dépensez notre argent pour aggraver le phénomène, qui nous coûtera encore plus demain pour réparer ces erreurs.

Alors, est-ce que ces actions sont faites pour promouvoir un tourisme de masse ? Les dégâts déjà visibles dans le Golfe du Morbihan devraient pourtant pousser à la modération.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous supplions de prendre de la hauteur pour mettre fin à cette gigantesque erreur qui va durablement dégrader la biodiversité de nos rivières.

Si vous mettez fin à cette destruction, vos concitoyens sauront s'en souvenir. Si c'est la culture du tourisme de masse qui vous anime au détriment de notre avenir, nous devons également en tenir compte.

Vous remerciant par avance de votre réponse et de vos actions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.